

COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE-VENTE

Par elie, le 29/06/2011 à 19:27

Voilà j'ai reçu aujourd'hui un simple courrier d'huissier avec en gros COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE-VENTE. Il me laisse 8j pour régler cette somme avant de procédé à la saisie de mes biens mobiliers. Je voudrais savoir comment dois-je faire pour éviter la saisie. Cette dette concerne un litige professionnel (commerciale) de 30000 euros avec une société. serait -il possible de payer par des mensualités actuellement je suis au RSA je voudrais payer a hauteur de 100 euros mois.

Quelle est la solution afi de m'eviter la saisis du peu que j'ai

Par Domil, le 29/06/2011 à 21:56

Faire un dossier de surendettement